



Demande d'aide pour un probleme familial

Par **lulu**, le **22/06/2011** à **17:06**

Bonjour, je suis issu d'une famille divorcée, mon père n'a jamais réellement fait partie de ma vie. À peine vécu 2 ans avec lui. J'aimerais savoir si je dois constituer un dossier pour l'avenir afin d'éviter que l'on me demande de survenir à ses besoins quand il sera vieux. Il ne s'est jamais occupé de moi, ne m'a jamais versé de pension alimentaire. Quand j'avais environ 13 ans, je suis parti vivre chez lui et ça c'est très mal passé. Il m'a dit de m'informer dès maintenant car il se pourrait que plus tard les services sociaux me demandent de venir à son aide et personnellement, je n'en ai aucune envie à part de la souffrance et une mauvaise image de l'homme. Il ne m'a rien apporté d'ailleurs pour moi. Il n'existe pas. Merci.

Par **mimi493**, le **22/06/2011** à **18:32**

Puisqu'il n'a jamais payé la pension alimentaire, est-ce que votre mère l'a fait condamner, au pénal, pour abandon de famille ?

Par **lulu**, le **22/06/2011** à **18:59**

Non, je pense pas. Je sais qu'ils ont été souvent au tribunal pour la garde et la pension, mais je crois que pour avoir la paix, ma mère a lâché l'affaire. Donc, n'a plus réclamé la pension. Merci.

Par **mimi493**, le **22/06/2011** à **19:36**

Donc vous n'avez aucune preuve qu'il n'a jamais payé la pension.
Le jour venu, vous ne pourrez donc pas faire jouer l'obligation réciproque